

# Réunion Conseil Municipal

## Mardi 26 Mai 2020 à 21 h

Absent (s) excusé (s) : Néant

Secrétaire : Yvan CHMARGOUNOF

### **I Election du Maire**

Daniel MENON a été réélu Maire.

### **II Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints**

Le Maire rappelle que conformément à l'article L. 2122-2 du code général des collectivités territoriales, la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30 % de l'effectif légal du dit conseil. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.

Le Conseil Municipal décide que 3 Adjoints seront nommés :

- 1<sup>er</sup> Adjoint : Josselyne LABORDE
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : Christian CAZES
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : Bérengère CARTIE

### **III Lecture de la charte de l' élu local**

Après l'élection du maire et des adjoints, le maire donne lecture de la charte de l' élu local prévue à l'article L. 1111-1-1.

Le maire remet aux conseillers municipaux une copie de la charte de l' élu local.

### **IV Fixation des Indemnités élus**

Le Maire rappelle que conformément à l'article L. 2123-17 du code général des collectivités territoriales, les fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal sont gratuites.

Cependant, des indemnités peuvent être octroyées en application des articles L. 2123-20 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Par ailleurs, en application de l'article L. 2123-20-1 du code général des collectivités territoriales « les indemnités de ses membres, à l'exception de l'indemnité du maire, sont fixées par délibération.

L'article L2123-23 indique que les maires perçoivent une indemnité de fonction fixée en appliquant au terme de référence mentionné à l'article L. 2123-20 le barème suivant :

Communes de moins de 500 habitants : Taux (en % de l'indice) 25,5

Le Maire, seul, percevra une indemnité de fonction.

## **V Répartition des fonctions de chacun au sein du Conseil Municipal et dans les différentes commissions en 2020**

- Daniel MENON, Maire
- Josselyne LABORDE, 1<sup>ère</sup> Adjoint
- Christian CAZES, 2<sup>ème</sup> Adjoint
- Bérengère CARTIÉ, 3<sup>ème</sup> Adjoint
- Yvan CHMARGOUNOF, Conseiller Municipal
- Jean-Michel DEBAT, Conseiller Municipal
- Gilles DEVALLE, Conseiller Municipal
- Stéphane FOUACHE-IDRAC, Conseiller Municipal
- Cathie LACOMME, Conseillère Municipale
- Joseph LESNÉ, Conseiller Municipal
- Sandrine URIZZI, Conseillère Municipale

### **\* SI D'ELECTRIFICATION D'AUCH NORD**

Délégués titulaires : MENON Daniel & DEVALLE Gilles

### **\* SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOMAGNE**

Délégués : DEBAT Jean-Michel & LESNÉ Joseph

### **\* SI RPI LAVARDENS/ROQUEFORT**

**Maire :** MENON Daniel

**Conseillers Municipaux :**

- DEBAT Jean-Michel
- URIZZI Sandrine
- CARTIÉ Bérengère

### **\* COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE**

Conseillers Communautaires :

- Délégué titulaire : MENON Daniel
- Délégué suppléant : LABORDE Josselyne

Suite au transfert de compétences, seront proposés à la Communauté d'Agglomération du GACG, des représentants du Conseil Municipal pour :

- L'eau : LESNÉ Joseph et DEVALLE Gilles
- L'assainissement : LESNÉ Joseph et FOUACHE-IDRAC Stéphane
- Les déchets : FOUACHE-IDRAC Stéphane & CAZES Christian

### **Commissions thématiques du Grand Auch Cœur de Gascogne :**

- Administration générale ; Ressources Humaines : DEBAT Jean-Michel & FOUACHE-IDRAC Stéphane

- Développement, aménagement du territoire, accessibilité aux services publics du territoire, enseignement supérieur : DEVALLE Gilles & URIZZI Sandrine
- Finances ; Evaluation des politiques publiques : CHMARGOUNOF Yvan & MENON Daniel
- Prospective territoriale, développement durable, biodiversité, climat-Energies, Alimentation, Habitat et urbanisme : DEVALLE Gilles & CHMARGOUNOF Yvan
- Prévention, collecte et traitement des déchets ; Rivière et gestion des eaux ; Sentiers de randonnées ; Extension promenade des berges du Gers : DEBAT Jean-Michel & LESNÉ Joseph
- Petite enfance, enfance et jeunesse : LACOMME Cathie & LABORDE Josselyne
- Développement économique ; Relations institutionnelles, organisations professionnelles et chambres consulaires ; Tourisme ; Culture : LACOMME Cathie & CARTIÉ Bérengère
- Solidarité, action sociale et médico-sociale : LABORDE Josselyne & CARTIÉ Bérengère
- Politique de la ville ; Aménagement et travaux ; Equipements sportifs, culturels et de loisirs : MENON Daniel
- Transports et mobilités ; Réseaux et équipements numériques : URIZZI Sandrine & CAZES Christian

**\*Commission Intercommunale des Impôts Directs :**

- MENON Daniel
- LABORDE Josselyne

**\* ASSOCIATION DE PREFIGURATION DU PAYS D'AUCH**

Délégué titulaire : MENON Daniel  
 Délégué suppléant : LABORDE Josselyne

**\* DELEGUÉ CHARGÉ DE LA DEFENSE**

DEBAT Jean-Michel

**\* CORRESPONDANTS INTEMPERIES ENEDIS**

- LESNE Joseph & DEBAT Jean-Michel

**\* ELU POUR L'EMPLOI**

URIZZI Sandrine

**VI Divers**

- Chantiers Loisirs 2020 (dans l'attente de nouveaux inscrits)
- Les masques sont arrivés et vont être distribués rapidement.